Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le 08/07/2026
ID : 074-200011773-20260707-BC_2026_0086-DE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
***
ARRONDISSEMENT DE ST JULIEN-EN-GENEVOIS
***

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

OBJET :

Travaux pour la réhabilitation du Conservatoire de musique et de l'Auditorium

N° BC_2026_0086

Séance du : 7 juillet 2026

Convocation du : 30 juin 2026

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 20

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Antoine BLOUIN

Membres présents :
Cristian GUERET, Carole DARCY, Gabriel DOUBLET, Maxime GACONNET, Amine MEHDI, Christophe BORREL, Denis SERVAGE, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Nicolas TEREINS, Antoine BLOUIN, Jean-Paul BOSLAND, Denis MAIRE, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Patrick ANTOINE, Anne-Lise VOUTAY, Christophe CALLAY, Coralie FERNEX

Excusés :
Christine BURKI, Jean COMBETTE

***

Vu la délibération du conseil communautaire du 15 avril 2026 n°CC_2026_0038 mettant à jour les délégations de pouvoirs du conseil au profit du bureau et notamment le paragraphe n°B-12 de son annexe,

A l'issue d'une consultation engagée en appel d'offres ouvert le 2 avril 2026 pour le compte du groupement de commandes réunissant Annemasse - Les Voirons Agglomération, coordonnateur, et la ville d'Annemasse, un avis de marché a fait l'objet d'une publication au JOUE, au BOAMP et sur le profil d'acheteur en vue de la passation du marché de travaux pour la réhabilitation du Conservatoire de musique et de l'Auditorium. La consultation est allotie comme suit :

Lots	Désignation	Maîtrise d'ouvrage
01	Installation de bâtiments modulaires	Annemasse Agglo
02	Désamiantage	Ville d'Annemasse / Annemasse Agglo
03	Gros œuvre - Curage - Aménagements extérieurs	Ville d'Annemasse / Annemasse Agglo
04	Structure bois	Ville d'Annemasse / Annemasse Agglo
05	Revêtements de façades	Annemasse Agglo
06	Menuiseries extérieures - Serrurerie	Ville d'Annemasse / Annemasse Agglo
07	Menuiseries intérieures	Ville d'Annemasse / Annemasse Agglo
08	Plâtrerie - Plafonds - Peinture	Ville d'Annemasse / Annemasse Agglo
09	Chape - Carrelage - Faïence	Ville d'Annemasse / Annemasse Agglo
10	Revêtements de sol souples	Ville d'Annemasse / Annemasse Agglo

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le 08/07/2026
ID : 074-200011773-20260707-BC_2026_0086-DE

11	Plomberie - CVC - Sanitaire	Ville d'Annemasse / Annemasse Agglo
12	Electricité CFO - CFA	Ville d'Annemasse / Annemasse Agglo
13	Serrurerie - Machinerie scénique	Ville d'Annemasse
14	Réseau scénique	Ville d'Annemasse
15	Fauteuils	Ville d'Annemasse
16	Ascenseur	Annemasse Agglo

Il est précisé que :

- Les lots 1 et 2 ont déjà fait l'objet d'une attribution ;
- Le lot 15 fera l'objet d'une consultation ultérieure ;
- Les lots 3 et 10 comportent des tranches optionnelles en application des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la commande publique.

La date de remise des offres a été fixée au 7 mai 2026. A cette date, 49 offres au total sont parvenues dans les délais et aucune offre n'a été réceptionnée hors délai.

L'analyse de celles-ci a été réalisée conformément aux dispositions prévues par le règlement de la consultation, dont les critères retenus pour le jugement des offres ont été définis et pondérés de la manière suivante :

Pour l'ensemble des lots :

Critères	Pondération
1- Prix des prestations	**40.0**
2- Valeur technique de l'offre	**55.0**
2.1 Moyens humains du soumissionnaire dédié à l'opération | Respect du planning • *Description de l'équipe spécifiquement affectée au chantier (études + réalisation) avec ancienneté, qualification et responsabilité de chacun* ○ *Méthodes mises en œuvre pour respecter le planning (préfabrication, phasage…) ainsi que l'ensemble des moyens prévus pour pallier les imprévus de chantier (absence de compagnons, retard d'appros…)*	10.0
2.2 Méthodologies employées et organisation du chantier ○ *Organisation générale en phase chantier (liste des documents fournis en phase préparation de chantier, documents exe, nombre de visite du conducteur de travaux, procédure OPR…)* ○ *Description et ordonnancement des tâches selon les ouvrages à réaliser et méthode spécifique pour la réalisation des ouvrages*	20.0
2.3 Gestion des déchets et nuisances ○ *Description spécifique pour le chantier de la gestion des déchets et des mesures prises pour les limiter* ○ *Mesures mises en œuvre pour la limitation des nuisances de chantier et gestion de la propreté de chantier*	15.0
2.4 Démarche culturelle *Modalités envisagées pour contribuer à la démarche culturelle associée au chantier. Les soumissionnaires devront obligatoirement se référer au courrier « Clause culture » annexé ainsi qu'au CCAP.*	10.0
3- Performances en matière de protection de l'environnement pour la réalisation des travaux ○ *Description des engagements et méthodologie quant aux engagements environnementaux pour la réalisation de l'opération* ○ *Mesures prises pour limiter les consommations d'eau, d'énergies*	**5.0**

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le 08/07/2026
ID : 074-200011773-20260707-BC_2026_0086-DE

- *Fourniture des fiches FDES*

Le rapport d'analyse des offres a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) réunie le 30 juin 2026. Celle-ci a :

- **Approuvé** les propositions de notation et de classement telles que présentées au rapport d'analyse des offres ;
- **Proposé de déclarer sans suite**, en application des articles R. 2185-1 et R. 2185-2 du Code de la commande publique, les lots ci-après :

  - LOT N°03 « GROS ŒUVRE – CURAGE – AMENAGEMENTS EXTERIEURS » pour motif d'intérêt général lié à une redéfinition des besoins ;

  - LOT N°07 « MENUISERIES INTERIEURES » pour motif d'intérêt général lié à une redéfinition des besoins ;

  - LOT N°08 « PLAFONDS – PLATRETRIE – PEINTURE » pour motif d'intérêt général lié à une optimisation économique ainsi qu'à une redéfinition des besoins.

Ces lots feront l'objet prochainement d'une nouvelle consultation.

- **Attribué** le reste des marchés aux soumissionnaires suivants :

Pour le lot n°04

Nom soumissionnaire	Montant retenu dans l'offre finale en € HT
LP CHARPENTE	510 000,00 €

Pour le lot n°05

Nom soumissionnaire	Montant retenu dans l'offre finale en € HT
AVANTAGE ECO ENERGIES	577 890,82 €

Pour le lot n°06

Nom soumissionnaire	Montant retenu dans l'offre finale en € HT
NUOVALU	535 874,60 €

Pour le lot n°09

Nom soumissionnaire	Montant retenu dans l'offre finale en € HT
GC POSE	84 926,00 €

Pour le lot n°10

Nom soumissionnaire	Montant retenu dans l'offre finale en € HT
ARTI'SOL	169 040,03 €

Pour le lot n°11

Nom soumissionnaire	Montant retenu dans l'offre finale en € HT
OXALLI	768 771,98 €

Pour le lot n°12

Nom soumissionnaire	Montant retenu dans l'offre finale en € HT incluant une prestation supplémentaire éventuelle (PSE) relative à l'installation de panneaux photovoltaïques
ELTIS	356 964,92 €

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le 08/07/2026
ID : 074-200011773-20260707-BC_2026_0086-DE

Pour le lot n°13

Nom soumissionnaire	Montant retenu dans l'offre finale en € HT incluant une prestation supplémentaire éventuelle (PSE) relative à la mise en place d'une équipe motorisée
SCENETEC	81 406,84 €

Pour le lot n°14

Nom soumissionnaire	Montant retenu dans l'offre finale en € HT
S_SYSTEM INTEGRATION	147 045,00 €

Pour le lot n°16

Nom soumissionnaire	Montant retenu dans l'offre finale en € HT
TK ELEVATOR	34 950,00 €

Le Bureau Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :
A l'unanimité,

DECIDE :

DE PROPOSER au Président de déclarer sans suite les lots 3, 7 et 8 dans les conditions susvisées,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés de travaux de réhabilitation du Conservatoire de musique et de l'Auditorium dans les conditions telles qu'énoncées ci-dessus.

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET
Date de signature : 07/07/2026
Qualité : Agglo - DGS

Signé électroniquement par : Amine MEHDI
Date de signature : 07/07/2026
Qualité : Agglo - Secretaire Bureau Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.